

## LES PUBLICATIONS DU BDB.

---

Comme nous l'avons déjà signalé, le BDB s'était assigné une double tâche: - tenir le gouvernement informé de toutes les manifestations publiques de la propagande ennemie

- assurer la défense intellectuelle de la cause belge devant l'opinion des pays neutres et alliés.

Dans ce double but, le BDB a publié plusieurs documents.

En ce qui concerne la documentation confidentielle pour l'usage particulier du gouvernement nous trouvons:

- le bulletin de documentation particulière
- le sommaire quotidien d'articles de presse
- le sommaire bibliographique

En ce qui concerne la documentation publiée pour alimenter la propagande belge, nous trouvons:

- les notes du BDB
- les cahiers documentaires
- les curiosités de guerre belges
- les informations belges.

Dans le même but de propagande, le BDB a également édité ou fait éditer sans nom d'auteur, divers travaux qui furent très demandés. De même, certains collaborateurs du BDB ont publié sous leur propre responsabilité des études personnelles et les ont fait éditer à leurs risques. Vous trouverez une liste de ces publications dans la bibliographie.

Analysons maintenant plus en détail les sept publications du BDB.

Le bureau a veillé soigneusement dans ces publications à ne pas faire double emploi avec celles des autres institutions belges officielles, telles par exemple que le ministère des Affaires Etrangères et la commission d'enquête.

Les sujets retenus sont très variés et toujours puisés dans l'actualité concernant la situation de la Belgique.

Les informations retenues par le BDB sont, les unes, de caractère exclusivement documentaire et reprennent des citations, des traductions... les autres de caractère critique.

## ILLUSTRATIONS.

Aux pages suivantes, nous vous proposons un ou plusieurs exemplaires photocopiés des diverses publications du BDB dont nous venons de donner la description.

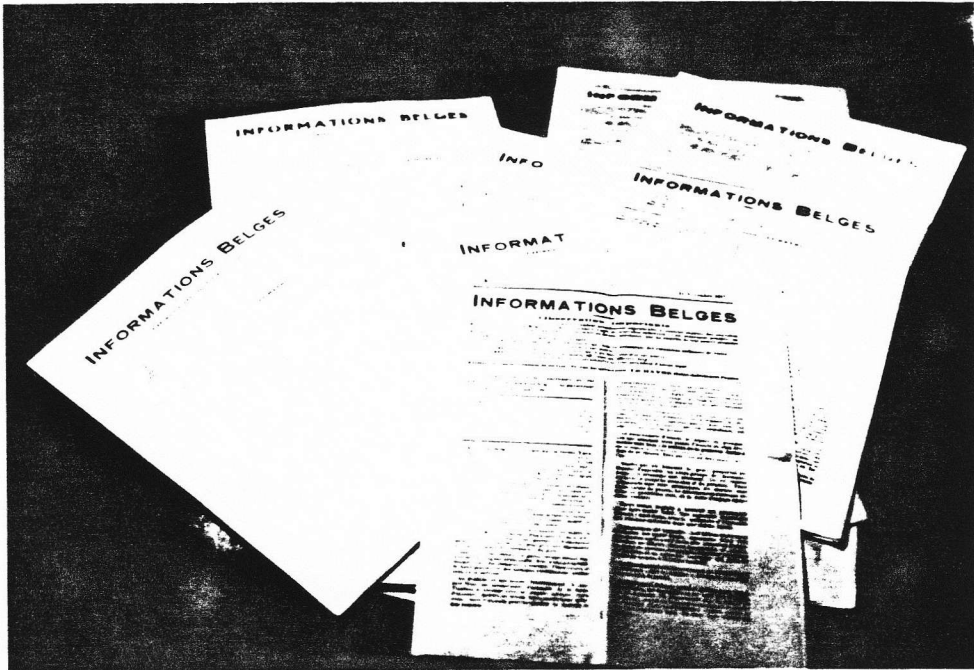
Ces multiples illustrations sont, à notre avis nécessaires. Elles permettent en effet de se faire une idée de la présentation de ces quelques "productions" du BDB.

Nous avons recherché ces publications aux quatre coins de la France et de la Belgique. Aucun des organismes que nous avons visités ne possédait l'entièreté de ces documents. Très souvent, ils n'en possédaient même qu'un ou deux.

C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de reconstituer ici, la "collection" dans son ensemble.

Vous trouverez donc successivement :

- 3 exemplaires de "Bulletins de Documentation Particulière",
- 2 exemplaires de "Sommaire d'Articles de Presse",
- 3 exemplaires de "Notes" du BDB,
- l'avertissement des tables des soixante premières livraisons des "Cahiers Documentaires",
- 8 exemplaires de "Curiosités Belges",
- 2 exemplaires d'"Informations belges" en français,
- 1 exemplaire d'"Informations belges" en espagnol.



Il s'agit d'une feuille quotidienne, imprimée ou cyclostylée, envoyée par la poste à tous les journaux belges et à tous les agents et amis de la Belgique à l'étranger, qui sont en état de les utiliser, au profit de la cause belge.

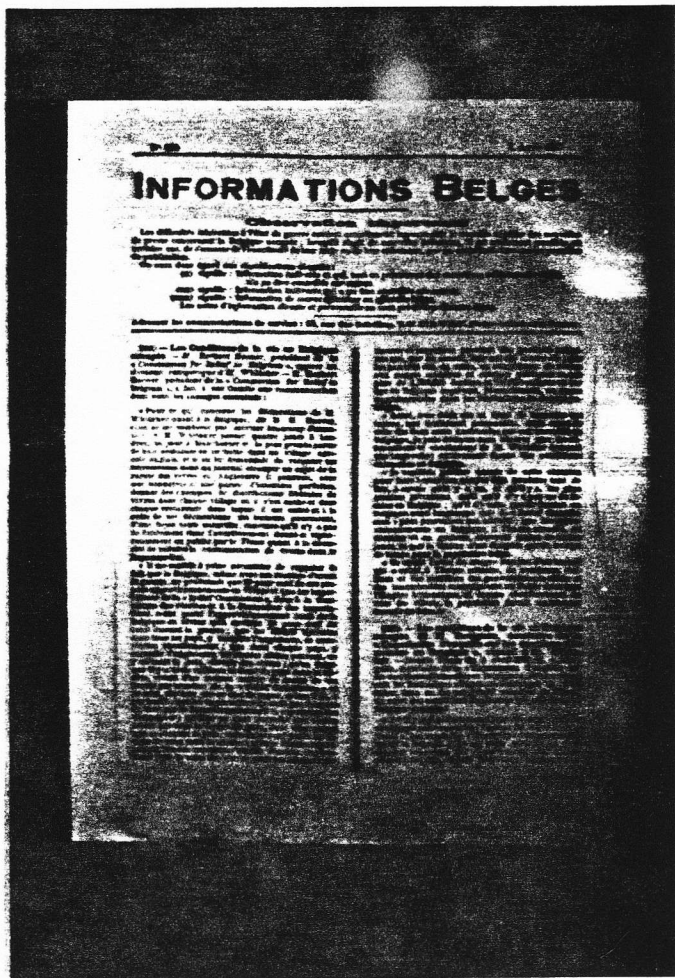
Rappelons que toutes les informations de presse ayant un caractère d'actualité et d'urgence, sont utilisées pour des communications télégraphiques qui atteignent, par l'intermédiaire des correspondants ou des organes de presse, l'ensemble de la presse des pays alliés et neutres, y compris la presse belge.

Les informations, qui ont un caractère d'actualité, mais ne présentant pas d'urgence, sont communiquées aux mêmes correspondants et agences et à un certain nombre de publicistes, par voie postale.

Ces deux types de communications, télégraphique et postale, sont bien sûr faites par les soins du BDB. Un double de cha-

cune de ces informations est remis simultanément à la rédaction des "Informations Belges" placée sous la direction de l'office de propagande belge (OPB).

Le travail d'expédition était assuré par l'OPB, de même que les frais d'impression et d'envoi.



Les "Informations Belges" comp-  
taient 200 lignes en moyenne, plus  
un supplément cyclostylé, avec les  
nouvelles de dernière minute.  
Ces nouvelles étaient exclusive-  
ment d'intérêt belge et recueillies  
dans la presse de Hollande, de  
Belgique occupée et dans la presse  
étrangère, y compris, l'allemande.

Cette publication eut un grand suc-  
cès et les nouvelles qu'elle conte-  
nait furent reprises dans tous les  
grands journaux : Le Times, le  
Daily Telegraph, le Morning Post,  
le Nieuwe Rotterdamsche Courant,  
le Maasbode, etc...

←Voici quelques photos et pho-  
tocoopies (aux pages suivantes  
d'"Informations Belges".

Vous trouverez quelques photocopies d'"Informations belges"  
en français et en espagnol aux pages 99 à 106.



# INFORMATIONS BELGES

## OBSERVATION IMPORTANTE

Les difficultés inhérentes à l'état de guerre rendent actuellement impraticable le contrôle régulier des nouvelles de presse concernant la Belgique occupée; lorsqu'il s'agit de nouvelles indirectes, il est seulement possible, en certains cas, de s'assurer de l'exactitude de leur texte ou de leur substance, par un contrôle de leur source première de publication.

On aura donc égard aux classifications ci-après:

- (\*) signifie: Information *indirecte* et qui, tout en présentant, des caractères suffisants de vérité, n'a pu être contrôlée sur source.
  - (\*\*) signifie: Information *indirecte* qui a pu être contrôlée sur source.
  - (\*\*\*) signifie: Information de source *officielle* ou *officielle belge*.
- Les notes d'information *directe et personnelle* ne sont précédées d'aucun signe.

Adresser les communications de service 52, rue des Gobelins, LE HAYRE (Seine-Inf.) France.

N° 526, du 25 novembre 1917.

MORT HEROIQUE DE L'AVIATEUR ROBERT GISELET.-(Front belge, 24 novembre 1917: d'un ténodin oculaire) A cette époque de l'année, le mauvais temps contrarie beaucoup l'activité de l'aviation. Cependant, dès qu'une éclaircie se produit, nos aviateurs prennent leur vol.

Mardi, nous avons perdu Robert Giselet, jeune pilote émérite, au caractère très allant, toujours en chasse, et qui n'aurait pas tardé à faire parler de lui.

Il était parti en patrouille, ainsi que quelques-uns de ses camarades, malgré des circonstances atmosphériques très défavorables. Une bande de nuages s'étalait à 300 ou 400 mètres du sol, une deuxième à 1200 mètres; une troisième encore, un peu plus haut.

A l'altitude de 1.000 mètres environ, Giselet rencontra un Allemand et ne voulut pas battre en retraite sans avoir essayé de l'abattre. Il prit de la hauteur et se perdit dans la seconde bande de nuages. Mais trois appareils ennemis l'avaient suivi; il en rencontra vraisemblablement trois ou quatre autres encore, au dessus de ces nuages, car douze avions allemands au moins rôdaient dans ces parages.

Attaqué par des forces six ou sept fois supérieures, Giselet fut abattu à coups de mitrailleuses; il fut atteint de deux balles dans la tête et d'une troisième en plein coeur.

Son appareil piqua brusquement de la seconde bande de nuages dans la première. Un de nos patrouilleurs, volant trop loin de là pour pouvoir intervenir, vit l'avion descendre. Il eut un moment d'espoir que cette chute n'était qu'une feinte destinée à amener l'appareil dans la couche de nuages la plus proche du sol. Hélas ! notre hardi pilote avait été touché à mort, comme le constatèrent nos guides quand ils se précipitèrent vers l'avion qui était tombé dans les lignes près de Caeskerke.

Les funérailles du jeune héros ont eu lieu vendredi matin au cimetière d'Adinkerke, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie. Le colonel Berger, au nom du Roi, a épinglé, sur le drapeau tricolore qui recouvrait le cercueil, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold et la Croix de guerre. " en témoignage de gratitude de la patrie reconnaissante ".

Le Lieutenant-colonel Van Crombrugge et le capitaine Donck, chef de l'escadrille à laquelle appartenait le défunt, ont rendu hommage au héros mort à l'ennemi, dans un combat inégal, digne des plus beaux faits d'armes.

Le deuil était conduit par les trois frères de Robert Giselet dont deux appartiennent à l'aviation et où le troisième va entrer bientôt.

La tombe disparaissait sous les fleurs. Quand la cérémonie fut terminée, les camarades du mort regagnèrent leurs escadrilles, et remontèrent dans leurs appareils, ardents à le venger.

- 2 -

( X X ) Arrêté allemand concernant le relevé permanent du bétail (chevaux, mulets, ânes, bardots, bovidés, porcs, moutons, chèvres, volaille et lapins) en Belgique occupée.

D'après un arrêté du gouverneur général von Falkenhausen, entrant en vigueur le jour de sa publication ( 6 novembre 1917 )

o o

( Art. 1 ) " Tout possesseur de bétail [ chevaux, mulets ( y compris les ânes et les bardots ); bovidés ( y compris les veaux ) porcs, moutons, chèvres, volaille et lapins ] ou son représentant est obligé de déclarer au bourgmestre de la commune où se trouve le bétail, d'après les catégories détaillées au modèle et immédiatement après l'entrée en vigueur du présent arrêté, le nombre de têtes de tout son bétail.

" En outre, le possesseur ou son représentant aura, à l'avenir, à déclarer au bourgmestre de la commune où se trouve le bétail, les 1er et 15 de chaque mois, conformément au modèle, les changements qui se seront produits dans le nombre de têtes de bétail soit par suite de sorties ( session, abatage, décès, passage dans une autre catégorie ou de toute autre façon ) soit par suite d'entrées ( naissance, acquisition, passage dans une autre catégorie ou de toute autre façon ). Les changements survenus dans le nombre de têtes de la volaille et des lapins ne doivent pas être déclarés.

" Lors qu'il s'agira de changements survenus ensuite de sorties résultant d'une vente de bétail, il conviendra de faire connaître en même temps au bourgmestre l'acquéreur et le prix de vente.

( Art. 2 ) "... Le bourgmestre devra faire connaître au chef d'arrondissement ( Kreischef ) ou au commandant ( Kommandant ) compétent, au plus tard le 20 de chaque mois, le relevé du bétail de sa commune, dressé d'après la situation à la date du 15 du même mois.

( Art. 3 ) " Le bourgmestre répond des renseignements fournis par les possesseurs de bétail ou leurs représentants....

( Art. 5 ) " Les infractions... seront punies soit d'un emprisonnement d'une semaine à un an et d'une amende de 100 à 10.000 mark, soit de l'une de ces deux peines. La tentative est également punissable.

" Dans tous les cas, on prononcera en même temps la confiscation, sans indemnité, du bétail qui n'aura pas été déclaré régulièrement. Il sera disposé du bétail confisqué en faveur des ouvriers belges occupés à de durs travaux.

" Les commandants et ~~tribunaux militaires allemands~~ connaîtront des infractions susdites "

o o

On remarquera la "sollicitude" de l'occupant pour les ouvriers qu'il envoie, en violation de la Convention de La Haye, dans les usines de guerre ou derrière le front.....

-----

# INFORMATIONS BELGES

## Observation importante

Les difficultés inhérentes à l'état de guerre rendent actuellement impraticable le contrôle régulier des nouvelles de presse concernant la Belgique occupée ; lorsqu'il s'agit de nouvelles indirectes, il est seulement possible, en certains cas, de s'assurer de l'exactitude de leur texte ou de leur substance, par un contrôle de leur source première de publication.

On aura donc égard aux classifications ci-après :

(x) signifie : Information *indirecte* et qui, tout en présentant des caractères suffisants de vérité, *n'a pu être contrôlée sur source.*

(xx) signifie : Information *indirecte* qui a pu être *contrôlée sur source.*

(xxx) signifie : Information *de source officielle ou officielle belge.*

Les notes d'*information directe et personnelle* ne sont précédées d'aucun signe.

Adresser les communications de service : 52, rue des Gobelins, LE HAVRE (Seine-Inférieure) France.

(xx). — Résistance des fonctionnaires belges à la séparation administrative : déportation. — Le *XX<sup>e</sup> Siècle* (numero du 18 avril 1917), publie la nouvelle ci-après :

« Une dépêche Hayas, datée de Bâle, 17 avril, signale une note officielle allemande fort intéressante. En voici le texte :

« On annonce de source officielle allemande que « la division de l'administration de la Belgique occupée a actuellement pour conséquence le transfert « à Namur de nombreux bureaux chargés des administrations de Wallonie. Dès avant l'ordre de transfert, quelques fonctionnaires ministériels wallons « ont retiré la déclaration de loyalisme qu'ils avaient « signée au début de l'occupation et refusent de « rester en fonctions sous le régime de la séparation « administrative.

« L'attitude de ces fonctionnaires constituant un « acte de résistance à l'exécution de décrets légaux, « on leur a assigné Berlin comme lieu de résidence. »

Il est inutile de faire observer que le décret allemand, édicté au mépris des Conventions de La Haye, est absolument illégal.

(xx) — Les réquisitions allemandes dans les territoires belges d'étape : lampes à carbure, cuillers et fourchettes ! Vexations. — *Les Nouvelles* (n° du 3 avril 1917) précisent en ces termes les réquisitions opérées par les Allemands dans les territoires belges d'étape :

« Les Allemands réquisitionnent tout en territoire d'étape et cela est vrai aussi bien pour le Hainaut que pour le Luxembourg. Chevaux, bétail, porcs, poules, pigeons, sont expédiés au front, ou pour l'Allemagne par wagons entiers et par trains même. Rien n'est payé. Les propriétaires reçoivent des bons de réquisitions pour le quart de la valeur. Fréquemment les écuries et les étables doivent être vidées pour faire place aux troupes qui passent.

« Les réquisitions de cuivre, nickel, etc., ont eu lieu ces jours-ci. Personne n'avait répondu à l'arrêté allemand à ce sujet. Alors des perquisitions ont eu lieu dans les habitations ; tous les objets en cuivre ont été enlevés sans paiement, sans bons, juste et y compris les lampes à carbure dont on se ser-

vait partout pour l'éclairage, et même les cuillers et les fourchettes ! »

Pour parfaire leur régime de terreur, dans tout le territoire d'étape, les Allemands obligent les habitants à saluer les soldats allemands et cela sous peine d'amende. « Les gosses eux-mêmes — dit le journal de Maestricht — les saluent à tour de bras, plutôt deux fois qu'une, avec un petit air de se payer leur tête... »

(xx) — Cruauté allemande. — Dans une revue des déportations dans la province de Luxembourg, le journal *Les Nouvelles* (n° du 3 avril 1917) donne l'exemple suivant de la « douceur » dont font preuve les Allemands à l'égard des malheureux habitants des territoires envahis :

« Pour donner une idée de la férocité des Allemands, on peut citer le fait suivant : à Rossignol, une famille avait eu, au passage de l'ennemi, en août 1914, deux de ses enfants assassinés ; un 3<sup>e</sup> fils est au front belge ; un 4<sup>e</sup> est aveugle ; le 5<sup>e</sup> et dernier a été déporté en Allemagne malgré toutes les supplications des parents dont il était le soutien. »

(xx) — Patriotique solidarité des Belges du territoire occupé. — *Union des Dames du Hainaut pour l'art et la charité.* — Le journal *Les Nouvelles* publie dans son numéro du 3 avril 1917, les intéressants détails ci-après :

« Dans le Hainaut, comme ailleurs, les œuvres de secours existent à foison. Elles trouvent les moyens les plus ingénieux pour alimenter leurs caisses toujours trop peu remplies. L'Union des Dames du Hainaut pour l'Art et la Charité mérite à ce point de vue une mention spéciale. Elle a imaginé les œuvres les plus diverses pour parer à tous les besoins. Elle vend en ce moment des boîtes d'allumettes avec gardes métalliques très réussies. Ces boîtes portent à l'avant notre drapeau aux trois couleurs avec le lion belge au milieu et l'étoile congolaise dans un coin ; au revers, les écussons de nos neuf provinces très artistement groupés et les dates 1914-1916. Elle a édité aussi un calendrier de poche portant sur la couverture un grenadier belge à la belle allure montant la garde devant les plaines inondées de l'Yser. Ces objets se vendent 25 centimes et ont beaucoup de succès. »

(xx) — Pourquoi les Belges lutteront jusqu'à la victoire. — Invité à participer à un banquet organisé en Angleterre par des éléments pacifistes du parti socialiste, M. Louis de Brouckère, un des leaders du parti ouvrier belge, s'y rendit et y prononça, en réponse à une allocution du président, un discours dans lequel il exposa les raisons de la résistance invincible du peuple belge, à toutes les tentatives de domination étrangère. Voici les passages les plus caractéristiques de ce speech, reproduit en entier dans "Le Métallurgiste belge" de Londres, numéro de mars 1917, et repris par "La Métropole" de Londres du 12 avril 1917 :

« Vous appartenez à une grande nation et à une nation heureuse.

« Ici l'âge de fer est bien loin dans le passé. De mémoire d'homme, à travers d'innombrables générations, l'invasion n'a été pour vous qu'un mot. La mer vous a protégés comme une barrière invincible. Les guerres féodales sont bien lointaines. Depuis des siècles, vous n'avez jamais connu que des guerres au-delà des océans et presque toujours des guerres qui se faisaient avec de petites armées professionnelles, avec un effort limité de la nation. C'est ce qui vous a permis de remplacer les luttes ingrates des champs de bataille par les luttes plus fécondes de la politique. Grâce à la protection de la mer, vous avez créé cette civilisation originale qui est l'honneur et le privilège de l'Angleterre. Vous avez développé le culte de la personnalité, le respect de la liberté individuelle. Précieuses contributions de ce pays au droit humain dont l'humanité entière doit lui être reconnaissante.

« Nous n'avons pas eu ce privilège. Nous sommes une petite nation. Les souffrances et la gloire de mon pays ne me feront pas dire, comme à quelques-uns de mes compatriotes un peu trop exaltés, qu'il est devenu tout à coup un très grand pays. Nous sommes aussi une nation qui a souvent et beaucoup souffert. Les souvenirs terribles du passé ne sont pas très loin. Il n'y a pas longtemps que sont morts ceux qui se souvenaient encore des grandes batailles livrées sur notre sol au temps de la Révolution française et de l'Empire.

« Depuis qu'il y a en Europe de grandes routes de commerce et qu'elles se croisent à travers notre territoire, la Belgique a été le lieu de prédilection des invasions. Nous avons souffert de toutes les tyrannies. Nous avons été écrasés par tous les tyrans. Et c'est aussi sur notre sol que tour à tour, toutes les tyrannies ont été écrasées par la révolte des nations.

« De là un état d'esprit qui nous est particulier. Le martyr que souffre aujourd'hui la Belgique serait partout ailleurs, non seulement horrible, mais exceptionnel et inouï. Après le choc atroce des premiers jours, les Belges ont, pour ainsi dire, retrouvé une tradition de souffrance. Et ils ont retrouvé en même temps un autre souvenir, qui leur a dit que l'on vient toujours à bout de la tyrannie, quand on lutte sans se décourager jamais.

« Une de mes hôtes me disait tout à l'heure : « S'il n'est pas possible de racheter la Belgique par voies de négociations, si l'on compte pour la libérer sur l'action militaire qui repoussera les Allemands tranchée par tranchée, à travers tout le pays, que deviendra la Belgique, ne sera-t-elle pas tout entière réduite à l'état effroyable où nous voyons les champs

de bataille de l'Yser ? Là des officiers d'état-major, leurs cartes à la main, ont peine à reconnaître l'emplacement des villages. Ne reculez-vous pas devant les conséquences possibles d'une lutte à outrance sur le sol belge ? »

« Et je lui répondais : « Non. » Malgré ma douleur en pensant à ce qu'a souffert mon pays et souffrira encore, je dis : « Non, nous ne reculerons pas devant ces terribles sacrifices. » Au sentiment internationaliste, que je n'ai pas perdu, je joins, et je tiens à le dire hautement, le sentiment national. J'aime mon pays. Est-ce pour cela, dira-t-on, que vous voulez le voir détruire ? Je répondrai qu'aimer mon pays, c'est avant tout le vouloir libre. Un peuple s'il a la volonté d'être libre et supporte tout pour le rester, ne meurt jamais. Trois fois nous avons subi de pires expériences après des périodes de richesse, telles que la paix ne manque jamais d'en amener dans ce carrefour prédestiné des nations.

« Il y a dans l'histoire de la Belgique des moments où il ne restait plus rien sur le sol que des ruines et des ossements. On a vu la population réduite à quelques centaines de milliers d'habitants. Mais notre peuple s'est toujours reformé parce qu'il n'avait jamais désespéré. Et des grandes puissances qui l'avaient opprimé, plus d'une a connu le déclin et la décadence. Ce passé historique de la Belgique fait que malgré leurs souffrances indicibles nos amis restés là-bas, sur notre sol envahi, nous font dire toujours la même chose : « Nous souffrons, disent-ils, et nous souffrirons davantage. Nos enfants dépérissent et meurent. On a vu la misère et la famine détruire des familles de six ou sept personnes. Mais nous tiendrons jusqu'au bout. Il ne faut pas se rendre ; il ne faut pas cesser de combattre. »

« Ce nationalisme exalté, cette volonté têtue conforme au caractère de la race, de résister quand même et jusqu'à la dernière extrémité n'empêche pas un internationalisme profond. Nulle part peut-être il n'existe au même degré. Et nous n'avons pas lieu de nous en vanter : ce sont les circonstances, c'est la géographie et l'histoire qui l'ont voulu. Nous sommes au carrefour des grandes routes, position terrible quand les peuples se heurtent, position heureuse quand ils se rencontrent pour se comprendre et pour s'aimer. Chacun d'eux, en passant sur notre sol dans la paix et dans la guerre, y a laissé quelque chose de son âme. Et nous en avons fait une partie de notre âme nationale. Elle résume en quelque sorte l'âme de l'Europe. Nous sommes un peu français, un peu anglais, et pourquoi le nier, un peu allemands aussi. Chez nous, tous ces éléments se rencontrent et se concilient. La Belgique représente une ébauche de la conscience européenne. »

M. Louis de Brouckère a terminé ainsi :

« Nous voulons notre liberté entière, non seulement pour nous, mais parce qu'elle est liée à la liberté même de l'Europe. Notre devoir envers nous-mêmes se confond avec notre devoir envers le monde. En défendant jusqu'à la mort notre indépendance, c'est notre devoir international autant que notre devoir national que nous remplissons. Contre la tyrannie de l'envahisseur allemand, nous voulons rétablir une terre libre pour l'Internationale de demain.

« A l'Internationale fondée sur la liberté des nations ! »



# December

# Informaciones Belgas

---

## La Provincia de Amberes

La provincia de Amberes tiene una superficie de 2882 kilómetros y una población de 1.001.000 habitantes. Está dividida en tres partidos judiciales: Amberes, Malinas y Turnhout, y en divisiones administrativas, con los mismos nombres. Diócesis de Malinas.

Amberes. = Esta ciudad es célebre por su comercio, industria, glorias artísticas y hermosos monumentos. Posee hermosos arsenales para construcción de barcos, talleres de construcción mecánicas, cerquerías, destilerías, fábricas de cederías, tabacos. El puerto de Amberes es uno de los más importantes del globo. Entran en él durante el año más de 7 000 barcos, se halla perfectamente provisto, de muelles de carga, depósitos, diques secos para la reparación de buques, potentes gruas para carga y descarga. El comercio de importación consiste en granos, trigos, lanas, pieles, géneros coloniales, café, petróleo, caucho, marfil. El de exportación, consiste en objetos construídos, hierros, aceros, maquinaria, cristalerías, hilos y tintes, productos químicos. Su situación geográfica es excepcional, a 80 kilómetros del mar, se halla situada en una región productiva industrial, en unión directa y fácil con las comarcas más plétoras de actividad humana.

El puerto ofrece un magnífico abrigo, la profundidad de las aguas permite fondear en él a los buques de mayor escala. Vías férreas, vías fluviales, irradian hacia la Europa entera.

A mitad del siglo XV declina el poder comercial de Brujas y de ello se aprovecha Amberes. Portugueses, venecianos, de Venecia, vienen desde 1485. Los Faggar d'Angobourg, grandes plateros de Carlos V, vienen a establecerse en 1505, y la Liga Hanséatique en 1456. Poco a poco Amberes eclipsa a Venecia, augura sus comunicaciones con la nueva América, y se convierte en el mejor puerto de los inmensos dominios de Carlos V.

El oro afluye, las artes se desenvuelven: Quentin Metzys, Francois Pourbus, Erancken, Brenghel, Aerten, Antoon Moor, Hubert Golzius, Lambert, Lombard, Patenier, Jan Gossaert, Rubens, Jordaens, Van Dyck, triunfan.

Pero luego la locura del duque de Alba, la soldadesca española de Felipe II determinan la decadencia de Amberes y la termina el tratado de Westphalie. Para provecho de las Repúblicas de las Provincias Unidas, se prohíbe al extranjero la navegación por el Escalda, a partir de Saaftinge, y este es el acabóse. Amberes se entrega voluntariamente a Bonaparte que en 1808, decreta el ensanche y mejora del puerto, continuando los trabajos hasta 1813.

En 1863, los Países-Bajos venden a Bélgica el derecho de libre navegación por el Escalda marítimo a los barcos de toda nación, por el precio de 17.141.600 florines, o sea, más de 84 millones de francos.



Después, Amberes se ha colocado a la altura de uno de los grandes puertos de Europa continental.

Hacia 1850, entraban en el puerto de Amberes cada año 4830 buques que desplazaban unos 567.480 toneladas; desde 1865, 1870, se llegó a contar 2960 barcos por 822500 toneladas.

En 1875, más de 4500 navios son 2000000 de toneladas.

En 1890 cerca de 5000 buques, con 4300000 toneladas.

En 1900 alcanza el tonelaje la cifra de 9700000.

En 1906 es el total de toneladas 10.812000.

En 31 Diciembre 1913 el conjunto de importaciones y exportaciones, deducido el tránsito, alcanzaba a una suma de 9.755000 francos, que corresponden a 1.157 francos por habitante y el movimiento del puerto alcanza a 15 millones de toneladas.

En la ciudad se admira, entre otras, la iglesia de Notre-Dame, cuya altura alcanza a 122 m.; el Hotel de Ville, La Bolsa del Comercio, El Museo de Bellas Artes, El Jardín Zoológico, etc.

En las inmediaciones de Amberes, Bergerhout, Borchem, Meruse, Bihoken, Decerne y Wilrijk tiene fabricas de cervezas, fabricas de conservación, fabrica de cuerdas, de productos químicos, etc.

Boom — Ladrillerías y tuberías importantes, fabricas de cerveza, fabrica de zinc.

Braschaet — Polígono de artillería para la instrucción de las tropas y las experiencias del tiro.

Malinas es una ciudad antigua de 5700 habitantes, situada sobre el Dyle que sufre la influencia de las mareas; y que se divide en un gran número de brazos. El silencio de sus calles que poseen antiguas y interesantes construcciones, forma gran contraste con el movimiento que reina en la estación, donde se ven las líneas de Loeja Louvain-Ostende, de Bruselas, Amberes y de Malinas a San Nicolás y donde hay un grandioso arsenal de Estado para material de ferrocarriles.

Malinas, en la ciudad-medio Mechlina (del latin Mechlinia que en lo espiritual dependia del obispado de Cambrai, como ciudad pertenecida desde 915 al obispado de Loeja. Obtubo la autonomía desde 1213, por las breves episcopales de la familia Berthoni, pero en 1332 el obispo Rodolfo de la Mark, entregó al conde Luis de Flandes esta Ciudad que estaba siempre dispuesta a sublevarse. Perteneciendo a Borgoña desde 1369 Malinas fue en 1473 el lugar de la corte provincial del gran Consejo Tribunal supremo de los países — Bajos y luego de la muerte de Carlos el Temerario fue residencia de la duquesa Margarita de York su tercera mujer.

Fue en Malinas donde fueron educados los hijos de Maximiliano de Austria Felipe el Hermoso y Margarita la celebre educadora de Carlos V, gobernadora de los Países — Bajos Maria de Hungría que sucedió a Margarita que traslado su residencia a Bruselas en 1546 Malinas fue indemnizada por la fundacion del arzobispado que fue el primado de los Países — Bajos de Cambrai Mayense desde 1801 a 1817. El primer arzobispo fue ante Perronet de Granvelle obispo de arras y Ministro de Margarita de Parma siendo aun hoy dia la capital espiritual de Belgica.

La catedral dedicada a Sanit-Romban fue empezada a fin del siglo XIII y terminada en 1312 y muy modificada en los siglos XIV y XV despues de incendio de 1542. Ha sido elevada a la categoria de iglesia episcopal metropolitana en 1560. Es un edificio gotico en forma de cruz, con una hermosa cabecera de de coro, y fue haber de tener 158 m. de altura y solo tiene 98.

El cuadrante del reloj, de 1708 tiene 13'50 m. de diametro.

Las otras curiosidades de la Ciudad, con la antigua Encomienda de Pitsembourg (XVIII siglo); un hermoso jardín botánico la iglesia de los Jesuitas, el café barroc, las casas de la Grand

Place; los antiguos Halles son arcos renovados en 1820, bajo el modelo de los Halles de Brugia, el Palacio de Justicia data de principios del siglo XIV, y fue reconstruido en 1874 una iglesia gótica de 1874, el Schopenhuis o Viejo Palacio, que es una antigua casa concejil, que fue ocupada por el Gran-Consejo desde 1474 a 1618; el Palacio de Justicia, que es el antiguo Palacio de Margarita de Austria, de los grandvelle y donde el gran Consejo estuvo desde 1618 a 1794; el arzobispado, estilo neo-clasico del siglo XIX.

Las principales industrias de Malinas, son; muebles esculpidos, tapies, conservas alimenticias, imprenta,

Lierre es una bonita ciudad de 27000 habitantes—hace puntillas, cuchillería, cordonería, instrumentos de música. La iglesia Saint-Gomaire, construida desde 1425 a 1557, es una de las de más bello estilo gótico terciario. En la plaza mayor había interesantes edificios, entre otros, el Bronwershuis, y el campanario de 1869.

Duffel—Conservas alimenticias.

Willebroeck—Peleterías, talleres de construcción.

Tarahont—Telas, naipes, papeles pintados.

Baelen—Zinc, fábrica de dinamita.

## *El Limbourg*

El Simbourg, tiene 2412 kms. de superficie y 284.171 habitantes.

Esta dividida esta provincia en dos divisiones judiciales:

Hasset y Tongres; y 3 divisiones administrativas

Hasselt Tongres y Masesoyk Diocesis de Lieja.

## *Poblaciones importantes*

Hasselt=Ciudad de 15000 habitantes, con destelerías, es celebre por la victoria de los holandeses sobre los belgas el 6 de Agosto 1831, tiene una iglesia de estilo gótico terciario bien restaurada.

Bourg-Leópold y Beverloo—Campo de maniobras de tropas.

Tongres—Ciudad de 7000 habitantes, es el Aduana Zungro; rum de los romanos. Desde el siglo IV, era silla de un obispo que se trasladó desde 882 a Maestricht y hacia 721 a Lieja. Hermosa iglesia de Notre-Dame, de estilo gótico acabada en 1240, salvo el abside y la torre que son del siglo XV.—Productos agrícolas, ferias de ganados.

Cerca de Maestricht, se halla la Montagne Saint-Pierre, hay unas excavaciones de donde se saca piedra arenisca de se emplea en las construcciones.

## *La provincia de Liège*

La provincia de Lieja tiene 2894 kms. de superficie y 896.648 habitantes. Tiene 3 divisiones judiciales; Lieja, Huy y Verviers y 4 divisiones administrativas; Lieja, Huy, Verviers y Waremme

## *Poblaciones importantes*

Lieja.—Capital, muy industrial, de la Wallonie, Lieja tiene universidad, obispado, y episcopado del mismo nombre.

El Mosa cruza la ciudad, formando una isla. Tiene en la orilla izquierda 4 puentes y una pasarela y cinco puentes en la derecha. La mayor parte de la ciudad, con los más importantes edificios, está en la orilla izquierda.

El barrio del otro Mosa, en la orilla derecha está ocupado por fábricas y barrios de obreros. La prolongación del Valle del Mosa a Lieja y la confluencia del Ourthe han asegurado la prosperidad de la ciudad. Los flancos escarpados del Valle han puesto al descubierto los yacimientos de hulla que se explotan desde el siglo XII.

La industria del hierro y fabricada de máquinas es muy próspera; la fabricación de armas de fuego da a Lieja una de las notas más características.

La antigua ciudad de los príncipes-obispos de Lieja tiene 17000 habitantes, y ha conservado algunos de sus hermosos monumentos: El Palacio de los Príncipes-obispos, convertido en Palacio de Justicia, construido de 1540 por el cardenal Evrard de la Marck; la Catedral St-Paul, fundado en 968 por el obispo Trache, reedificado según estilo gótico en 1230; las iglesias St-Jacques, construidas en 1014 por el obispo Baudry II, modificadas desde 1513 a 1538; St.-Martin edificadas en 962 por el obispo Trach, incendiada por completo el 4 Agosto 1812 después de un combate sangriento entre burgueses y nobles, reconstruida en 1542; S.-Barthélémy, basilica romana de los siglos IX, X; y completamente transformada, en el interior en el siglo XVIII, etc.

Participa de la actividad industrial de Lieja.

Seraing=(41000 habitantes), muy conocida por los héroes metalúrgicos Cockerill, que ocupan en época normal 10000 obreros y empleados, comprendiendo los anexos Hoboken-les-Bavars y sus dependencias en el extranjero. En Seraing se hallan las cristalerías de Val St-Lambert.

Herstal (23000 habitantes)-Fabrica nacional de armas de guerra, ciclos y automoviles.

Oagee-(17000 habitantes)-Aceros, grandes fabricas metalúrgicas.

Grivegnée=(15000 habitantes), Jupille, Bressonet, Aus, Chenee, Tilleur, Jemeppe, Montegnée, etc. Verviers=antes arrabal insignificante, que como Spa pertenecía al margrave de tranchimont, se convirtió en una ciudad de 42000 habitantes; sin comprender los ayuntamientos de Hodimont de Dison y de Emival, que se le agregaron. Tenía grandes fábricas de paños. La producción se elevaba a 400.000 piezas al año, de las que se vendían una tercera parte al extranjero. También tenía importantes fábricas de hilados de lana.

Andrimont, Theux, Dolhain, Limbourg, Pepinster, participan en época normal de la industria de Verviers

Spa, una bonita ciudad balnearia de 8600 habitantes, en el valle del Wayai, que recibe el Pich-rotte, que en el siglo XVI era ya muy frecuentada por sus aguas. Pedro el Grande fue en 1717; Gustavo III de Suecia en 1780 el emperador José II y el príncipe Enrique de Prusia en 1781, etc.

En Spa, tenían los alemanes el gran cuartel general Stavelot-Tenerías. En los alrededores, la Cascada de Coe.



**INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES SOCIALES DE L'ETAT**  
rue de l'Abbaye 26 - 1050 Bruxelles

**SECTION : BIBLIOTHECAIRES - DOCUMENTALISTES**

**LE BUREAU DOCUMENTAIRE BELGE**  
**AU HAVRE PENDANT LA GUERRE 1914-1918**

**Application pratique de la documentation du Bureau :**  
**les déportations de travailleurs belges**  
**pendant la durée de la guerre**

Tome 1